

RAPPORT D'ACTIVITE DU MOIS DE FÉVRIER 2026

Nom de l'entreprise

Nom et prénom du salarié

	NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL Hors Récupération des heures d'intempéries	DONT HEURES DE TRAITEMENTS UTILISANT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES	DONT HEURES ET COEFF PLUS IMPORTANT - DONT HRES TRAVAIL DE NUIT**	NOMBRE D'HEURES D'ABSENCE	MOTIF DE L'ABSENCE (CODE)	RECUPERATION DES HEURES INTEMPERIES
Dimanche	1					0
Lundi	2					
Mardi	3					
Mercredi	4					
Jeudi	5					
Vendredi	6					
Samedi	7					
Dimanche	8					0
Lundi	9					
Mardi	10					
Mercredi	11					
Jeudi	12					
Vendredi	13					
Samedi	14					
Dimanche	15					0
Lundi	16					
Mardi	17					
Mercredi	18					
Jeudi	19					
Vendredi	20					
Samedi	21					
Dimanche	22					0
Lundi	23					
Mardi	24					
Mercredi	25					
Jeudi	26					
Vendredi	27					
Samedi	28					0
	0	0	0	0	0	0

** INDICER LA QUALIFICATION OU LE COEFFICIENT SUPERIEUR à côté du nombre d'heures./Travail de nuit compris entre 21 heures et 7 heures du matin

Cotisation à la Mutuelle pour les contrats à durée déterminée
si votre salarié est présent depuis plus de 3 mois sur votre entreprise,

il y a affiliation automatique à la mutuelle

En cas dispense, il faut envoyer une demande à votre mutuelle
d'entreprise et nous la communiquer. A défaut la mutuelle sera appliquée

Affiliation à la mutuelle Dispense de mutuelle

OBSERVATIONS DIVERSES
départ du salarié, motif de départ à préciser, chang de coef ...

Versement santé : le salarié bénéficie t-il du chèque santé ?
oui non

ACOMPTE :

DATE DE VERSEMENT DE L'ACOMPTE :

MODE DE PAIEMENT DU SALAIRE POUR LE MOIS : Virement bancaire Chèque Espèces

Fait le / /

Signature de l'employeur

Signature du salarié

Fait en deux exemplaires, dont un remis au salarié